

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 503

présenté par

M. Patrier-Leitus, Mme Poussier-Winsback, M. Ardouin, M. Bordat, M. Sitzenstuhl et
M. Lamirault

ARTICLE 1ER E

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Ce rapport formule notamment des propositions de répartition territoriale des formations en fonction de l'implantation des réacteurs pressurisés européens actuels, des nouveaux réacteurs programmés et des réacteurs supplémentaires à l'étude. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Plusieurs acteurs du nucléaire ont déjà commencé à adapter leur offre de formation, d'une part en lançant en 2021 l'Université des Métiers du Nucléaire, et d'autre part en ouvrant de nouveaux cursus. C'est ainsi que la filière a décidé de lancer de nouveaux cursus avec l'ouverture d'une licence professionnelle et d'un master parcours radioprotection à Cherbourg (Manche), et qu'une Haute École de formation en soudage verra prochainement le jour dans la même ville, à l'initiative de deux acteurs majeurs du secteur.

Compte tenu de l'importance stratégique de la filière nucléaire, troisième filière industrielle française et la seule à connaître une telle montée en puissance dans les années qui viennent, il est important que l'Etat accompagne ce développement de nouvelles formations.

Leur répartition territoriale se devra d'être cohérente avec les lieux d'implantation des réacteurs, qui sont déjà ou deviendront des bassins d'emplois dynamiques avec de forts besoins en main-d'œuvre qualifiée.

Le présent amendement vise donc à s'assurer que le rapport prendra en compte la stratégie de répartition territoriale des formations dans sa réflexion sur les moyens à mobiliser afin que le

Le système éducatif et de formation professionnelle répondra aux besoins de formation et de compétences de la filière industrielle nucléaire dans les trente prochaines années.